

LE BOURG D'HEM

Bulletin



d'Infos
Communales



4^{ème} trimestre 2014 N°76

Directeur de la publication
Jean- Louis BATHIER
Mise en page : Mairie du
BOURG D'HEM
Dépôt légal : Décembre 1995
Imprimé par nos soins



Madame, Monsieur, Chers Administrés,

Après un mois de juillet calamiteux sur le plan météorologique et un mois d'août légèrement meilleur, septembre, octobre et novembre nous apportent une espèce « d'été indien » bien agréable. Outre les économies de chauffage, on pourrait croire que notre soleil veut se faire pardonner de nous avoir fait faux bond tout au long de l'été.

Conséquence de cet état de fait, la saison touristique a été tout de même bien perturbée et nous avons constaté une baisse significative de fréquentation de nos sites.

Certes, nous avons été épargnés par les cyanobactéries alors que les plages d'Anzême et Jouillat ont pratiquement été fermées tout l'été. La rumeur aidant et malgré une information diffusée largement par nos maîtres-nageurs, la suspicion s'est installée, générant une inquiétude auprès des familles.

Au niveau de l'intercommunalité, vous trouverez dans les pages intérieures de ce numéro, les différentes actions qui ont été menées au cours de l'année et dont la mise en route avait été décidée bien avant notre entrée dans la communauté de communes.

Toujours au niveau intercommunal, il semblerait que l'on s'oriente pour 2017 sur des intercommunalités encore plus importantes allant jusqu'à 20 000 habitants.

Compte-tenu de notre faible densité de population au km² ces futures structures devraient représenter un territoire assez vaste qu'il ne sera sans doute pas facile à définir et qui fera couler beaucoup d'encre.

Pour ce qui concerne notre nouvelle équipe municipale tout le monde s'est bien intégré et chacun s'est investi avec courage dans ses nouvelles fonctions. L'apport de sang neuf a enrichi nos débats et fait jaillir des idées nouvelles.

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	p.1, 2
ETAT CIVIL	p.2
BREVES	p.3, 4
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS	p.4, 5
PAYS OUEST CREUSE	p.5, 6
OFFICE DE TOURISME DE LA VALLEE DES PEINTRES	p.7
CHENILLES PROCESSIONNAIRES	p.8
CONTAINERS DU STADE : APPEL AU CIVISME	p. 9
COMMENT SE PROTEGER DES ARNAQUES AUX PETITES ANNONCES	p. 10
ANIMATIONS	p. 11, 12



C'est donc au nom de cette nouvelle équipe ainsi qu'au nom de nos agents communaux que je vous adresse pour 2015 nos meilleurs vœux pour la réussite de vos projets, joie et santé pour vos familles respectives et leurs proches et de joyeuses fêtes.

ETAT - CIVIL 2014

Naissance



MARTIN Margot, Perrine née le 12 juillet

Le Conseil Municipal présente ses sincères félicitations aux heureux parents et adresse à la petite Margot tous ses vœux de bienvenue en ce monde.

Mariage



CARLIER Frédéric, René et LEFEBVRE LABONTÉ Jessica, Marie mariage célébré le 25 janvier

Décès



LERUSTE Maurice décédé le 25 Février à GUERET

DESCHAMPS veuve **PINAUD Jane** décédée le 16 Mars à BONNAT

BRAYET épouse **SAVIN Odette, Georgette, Georgia, Bernadette** décédée le 24 Avril à SAINTES

ROBERT Yves décédé le 20 Mai à SAINT BRIEUC

DARVENNES veuve **DELAGE Aurélie, Marguerite, Armance** décédée le 25 Août à QUINCY

MORLON André, Roland décédé le 28 Août à SAINTE-FEYRE

DELAUX veuve **NOIZAT Renée, Adrienne, Françoise** décédée le 03 Novembre à BOURGANEUF

RAMEIX veuve **POUZAUD Raymonde, Olga** décédée le 09 novembre à GUERET

GAYAUD épouse **JUILLET Janine** décédée le 12 Novembre à GUERET

HUET Roger, Denis, Jules décédé le 22 Novembre à CLERMONT-FERRAND

MONNOT veuve **POITELON Denise, Marie, Marguerite** décédée le 26 Novembre à PARIS 15^{ème}





BREVES



REPAS DES AINES

Il aura lieu le dimanche 11 janvier à partir de 12h30 au restaurant communal « L'Hostellerie du Bourg d'Hem ».

Comme chaque année vos conseillers distribueront les invitations à toutes les personnes concernées.

Tous ceux qui auraient des problèmes de déplacement pourront être transportés à leur demande par les conseillers.

Je rappelle que ce repas est entièrement offert aux aînés par le Conseil Municipal et qu'il est l'occasion de retrouvailles chaleureuses entre habitants des différents villages mais qu'il peut être aussi un moment privilégié de rencontre avec les nouveaux arrivants de la commune.



CONCERT

Nos amis Hollandais de Villebaston organisent un concert le **samedi 27 décembre 2014 à 15 heures** à l'église du Bourg d'Hem.



Nous sommes heureux de vous annoncer que le groupe de musique d'amis Villebaton donnera un nouveau concert dans l'église de Bourg d'Hem.

Il promet d'être beau plein de joie: des chansons variées, méditatives, religieuses ou folkloriques et avant tout joyeuses.

Comme avec les précédents concerts, tout le monde est bienvenue à participer ou seulement écouter.

La musique réjouit intérieurement tous les coeurs et donne l'énergie de vivre.

Nous vous souhaitons la bienvenue ce samedi 27 Décembre 2014 à 15.00 en l'église de Bourg d'Hem.

Qui Le groupe de musique d'amis Villebaston

Quand 27 Décembre 2014 à partir de 15.00 h

Où L'église de Bourg d'Hem

Entrée gratuite

Pour tous renseignements: dcfrance1@gmail.com

DERATISATION (RAPPEL AUX USAGERS)



Le service de dératisation passera chez les particuliers, à leur demande, le Vendredi 19 décembre 2014.

Seules bénéficieront de ce service gratuit les personnes inscrites à la mairie avant le 17 décembre 2014.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS

Pour contacter la communauté de communes :

Tél : 05.55.89.12.03

Mail : contact@paysdunois.fr

Site internet : www.paysdunois.fr



L'Hôtel Lépinat, Centre d'interprétation à Crozant.

Certains projets demandent des années de travail avant d'aboutir, au regard de leur complexité mais aussi de la recherche des financements. Ce fut notamment le cas de la transformation de l'ancien Hôtel Lépinat, acquis en 2008, en Centre d'Interprétation des Peintres de la vallée de la Creuse. L'« Hôtel Lépinat – Guillaumin et les peintres de la vallée de la Creuse » a ouvert ses portes le 14 juin 2014, après des années de recherches documentaires et de travail avec les musées, les associations locales, des experts locaux et extérieurs, suivis d'un an de travaux de réhabilitation et d'aménagement scénographique. Ce laborieux travail permet aujourd'hui au visiteur de s'imprégner de l'univers pictural de la vallée à l'époque des peintres impressionnistes et post impressionnistes.

Outre l'ouverture au grand public, un travail de partenariat a été mené avec l'Education Nationale, afin de définir une offre pédagogique et d'accueillir des scolaires tout au long de l'année.

L'établissement est géré en direct par la communauté de communes.

L'opération a été subventionnée à hauteur de 76.16 %. Le reste à charge de la communauté de communes est de 352 862 €.



Numérique : une première étape dans la montée en débit



La phase pilote 2014-2015 du schéma directeur d'aménagement numérique piloté par DORSAL (dans laquelle s'est inscrit notre territoire), entre dans sa phase de réalisation. Les communes de Fresselines, Nouzerolles, La Chapelle Baloue, Villard, et Maison Feyne, aujourd'hui mal desservies verront une montée en débit appréciable, passant pour la plupart à + de 5 Mbits. La communauté de communes participe à la dépense à hauteur de 15 % soit 160 000 € environ. Le programme se poursuivra sur la période 2016-2020 pour les autres communes.



Bourse au permis de Conduire

L'opération « Bourse au permis de conduire » instituée en 2009 est toujours en vigueur : sous conditions de ressources et de motivation, elle permet aux jeunes de moins de 25 ans domiciliés sur le territoire de la communauté de communes, qui n'ont pas les moyens de financer leurs permis, de bénéficier d'une aide pouvant aller jusqu'à 80 % de son coût. En contrepartie, ils doivent réaliser au sein d'une association ou d'une collectivité, une mission d'intérêt général d'une durée de 60 heures, librement choisie. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de la communauté de communes (05.55.89.12.03).

PAYS OUEST CREUSE



Le PAYS OUEST CREUSE, acteur du développement local

Le Pays Ouest Creuse est la réunion des trois communautés de communes de Bénévent Grand Bourg, du Pays Dunois et du Pays Sostranien. C'est à cette échelle du bassin de vie que s'élabore un projet de territoire, dans les domaines du développement économique, écologique, culturel et social. Le Pays Ouest Creuse, c'est actuellement 26 160 habitants pour 44 communes.

Une stratégie de développement

Après une large concertation afin de fédérer les acteurs locaux autour d'une stratégie de développement territorial, 4 enjeux principaux ont été identifiés, puis détaillés :

- I. Créer les conditions d'un développement économique territorial
- II. Développer et affirmer une ruralité, marqueur d'identité territoriale
- III. Construire un territoire solidaire
- IV. Faire de la culture et du tourisme des leviers de développement local

Un contrat négocié avec la Région, le Département et l'Etat

Dans le cadre des politiques territoriales en Limousin, la fin de l'année est consacrée à l'élaboration des nouveaux contrats de cohésion territoriale pour la période 2015-2020. Ces contrats rassemblent les projets des collectivités du Pays dans les domaines du numérique, de la culture et des patrimoines, de la santé, des sports, du tourisme, de l'économie sociale et solidaire, des stratégies alimentaires et des circuits de proximité.

Ce contrat comprendra aussi deux volets transversaux : le pôle structurant de La Souterraine ainsi que la Vallée des Peintres considérée comme une des sept portes d'entrée touristiques régionales.

Un programme européen de développement rural : le Pays Ouest Creuse et le Pays Sud Creusois agissent ensemble

Fort de l'expérience concluante de l'actuel programme, le Pays Ouest Creuse et le Pays Sud Creusois ont décidé de renouveler leur partenariat pour la nouvelle génération de programmes européens LEADER. Auparavant, centré sur la question des patrimoines locaux et la promotion des activités touristiques, le choix a été fait d'élargir le champ d'intervention.

De nouveaux ateliers de concertation ont eu lieu en novembre, à La Souterraine, Bourganeuf, Pontarion, Aubusson et Dun-Le-Palestel afin de dégager des priorités et des pistes d'actions pour le futur programme. Par ce nouveau programme LEADER, il s'agira donc de "Construire un territoire actif, attractif et créatif valorisant ses ressources locales".

Le Plan Paysage

Après le diagnostic architectural et paysager en 2011 puis la mise en place de l'Université Rurale du Paysage en 2012 et 2013, le Pays s'est désormais engagé dans l'élaboration d'un Plan de Paysage. Un Plan de Paysage est une étude paysagère dont le but est d'anticiper l'évolution des paysages et de trouver les outils à mettre en place pour préserver le cadre de vie des habitants face aux besoins du territoire. Le thème du paysage est alors fédérateur et transversal, permettant d'aborder aussi bien l'urbanisme, le patrimoine, l'agriculture, l'économie, la biodiversité...

Le Pays souhaite fortement impliquer la population au cours de cette démarche. Il travaille actuellement à la constitution d'un groupe de suivi, dans lequel les habitants pourront exprimer leurs attentes et leurs idées quant à l'avenir du paysage, véritable bien commun et source de l'identité du territoire.

Pour participer à ce groupe, contactez le Pays Ouest Creuse 2 place Emile Parrain 23300 La Souterraine 05 55 89 69 23 ou archi-paysages@pays-ouestcreuse.fr

Le Plan Tourisme

Le Pays Ouest Creuse a aussi lancé une nouvelle étude sur la question du tourisme. Un groupe de travail, regroupant des représentants des collectivités, des offices du tourisme et des acteurs privés, a été constitué et a commencé à élaborer, à partir des logiques du territoire, une stratégie de développement touristique et de positionnement marketing. Par la suite, ce même groupe proposera un plan d'actions, en termes de structuration de l'offre touristique et de commercialisation.

Composition du Conseil Syndical

Président : Gérard Delafont ; Vice-Présidents : Isabelle Mazeirat, Thierry Dufour ; membres du bureau : Pierre Decoursier, Patrice Filloux, Jean-François Muguay, Jean-Claude Carpentier, Laurent Daulny, Daniel Forest, Didier Bardet, Marie-Jeanne De Basquiat, Michel Navarre ; membres titulaires : Yves Aumaître, Michel Burille, Guy Dumignard, Martine Escure, Brigitte Jamot, Etienne Lejeune, Christian Petit, Micheline Saint-Léger, Josiane Vigroux-Aufort, Jean-Louis Bathier, Thierry Delille, Jean-Claude Dugenet, Hélène Faivre, Didier Lavaud, Jacqueline Dedet, Jean-Bernard Quinque, Jean-François Le Bon, Raphaël Maumy, André Mavignier.





OFFICE DE TOURISME DE LA VALLEE DES PEINTRES, NOS DIFFERENTES MISSIONS

Développement d'une politique de promotion du territoire

Il participe également à des salons professionnels. Ainsi, cette année, nous avons participé au salon des Comités d'Entreprises d'Orléans et Poitiers, et au Salon de la Rando d'Eguzon.

Animation numérique de territoire

Un nouveau site WEB en Responsive Web Design adapté à tous types d'écran a ouvert au public en janvier 2014. Un programme d'ateliers numériques est dédié aux acteurs touristiques. Ces ateliers ont pour but de leur permettre d'intégrer au mieux les outils numériques dans leur plan de communication.

Développement local et économique

Notre service commercial se tient à la disposition de tous pour vous proposer des produits touristiques thématiques (circuits/séjours d'une journée ou plus) auprès de la clientèle groupe ou individuelle.

Espace Monet-Rollinat

En 2015, le thème principal de l'exposition sera « Impression, Expression », avec pour invitée d'honneur Madame Nadiejda MOULY (Peintre d'origine Russe).

Un programme d'animations estivales avec différents thématiques abordées

- Patrimoine : visites costumées et dégustations à Crozant
- Nature : pêche à l'écrevisse au Moulin de Piot à Chéniers, sorties botaniques
- Ludiques : course d'orientation à Dun le Palestel, animation arts du cirque à La Celle Dunoise
- Le Bourg d'Hem : activités aquatiques en partenariat avec le Chalet du Lac.



Chenilles processionnaires, attention danger

Les chenilles processionnaires sont couvertes de poils très urticants pouvant causer de graves lésions sur les animaux et les humains : prurit, lésions oculaires par contact, lésions pulmonaires par inhalation, ulcération de la langue par ingestion pour les animaux conduisant parfois à une ablation de la partie touchée.

Les nids vides conservent leur capacité urticante jusqu'à 2 ans après la disparition des dernières chenilles.

Les repérer



Les nids de la **processionnaire du pin (ou cèdre)** sont tissés **dans les branches à l'automne**. Ils ressemblent à de gros cocons blancs. Les chenilles y passeront l'hiver. Elles n'en sortent que la nuit pour s'alimenter.

Le nid de la **processionnaire du chêne** est fixé **en été au tronc de l'arbre ou aux branches charpentières** et peut mesurer jusqu'à 1 mètre de long.

Ce sont les chenilles adultes qui occupent ces nids. Auparavant elles ont tissé de petits abris soyeux beaucoup plus discrets et dans lesquels elles passent par différents stades larvaires avant de devenir adultes et urticantes

Au printemps la **processionnaire du pin** descend de l'arbre en file indienne et va s'enfouir dans la terre où elle subira des transformations jusqu'à la naissance des **papillons** qui vont se reproduire **entre juin et septembre** pour donner **6 semaines plus tard de nouvelles chenilles**.



Les **papillons de la processionnaire du chêne** volent de **fin juillet à la mi-septembre**. Leurs œufs éclosent **au printemps pour donner de nouvelles chenilles**

Eviter leur propagation

A chaque stade sa méthode

Par piégeage des papillons (de juin à début octobre): les pièges à phéromones, installés dans les arbres, vont attirer les papillons mâles et empêcher par leur capture leur reproduction. C'est la méthode la plus simple et la moins risquée à mettre en place. **Achat en jardinerie ou en ligne.**

Par piégeage des chenilles (de janvier à mai): ce dispositif fixé selon des instructions précises sur le tronc des pins ou cèdres infestés ne s'applique qu'à la processionnaire du pin. Lorsque les chenilles quittent l'arbre au printemps elles se retrouvent piégées dans des sacs que l'on détruit ensuite. **Achat en jardinerie ou en ligne.**

Par destruction des nids (de novembre à avril pour le pin, de mai à juin pour le chêne): nécessaire chaque fois qu'il est possible l'échenillage consiste à couper la partie des branches où sont accrochés les nids, à l'aide d'un échenilloir (longue perche munie d'un sécateur). Ensuite on procède à leur **brûlage**. La destruction des nids de processionnaires du chêne par brûlage directement sur le tronc, ou par aspiration est plus compliquée que pour ceux du pin et **peut nécessiter l'intervention d'un professionnel** (il en existe en Haute-Vienne)

Attention Intervenir sur les nids ou les chenilles demande des **précautions particulières** (gants, lunettes, masque, combinaison hermétique..).

Containers du stade. Appel au civisme de nos administrés



La photo ci-contre est l'exemple frappant de ce qu'il ne faut pas faire en matière de collecte des ordures ménagères. Pour mémoire vous trouverez ci-joint un mémo qui rappellera aux uns et aux autres ce que l'on doit mettre dans les containers marron et bleus.

Pour le reste les déchetteries sont votre à disposition gratuitement soit à Guéret, Saint-Vaury, Genouillac etc...

En cas de non-respect du mode de tri ci-dessous mentionné, vous risquez de voir les containers ceinturés par les services du SIERS et ainsi de pénaliser les autres habitants du village.

Merci de votre compréhension.



Comment se protéger des arnaques aux petites annonces

Identifier les arnaques à la petite annonce

Aujourd'hui l'achat et la vente entre particuliers via Internet sont considérés par les Français comme bien plus efficaces que les brocantes ou les vides greniers. Pourtant, 76% des sondés déclarent « la peur de se faire avoir » comme principal frein à ce type d'échange.

Les fraudeurs pratiquent **la dissimulation et l'imitation**. Leur objectif est de vous tromper en se faisant passer pour un organisme de confiance comme votre banque ou votre opérateur téléphonique.

Pour vous escroquer, le fraudeur peut se montrer pressant. Il peut vous demander de lui envoyer des informations confidentielles. Par exemple : votre numéro de carte bancaire, ou un numéro de suivi de colis par email pour obtenir de l'argent.

* Baromètre du CtoC 2013 - PriceMinister - La Poste

6 conseils pour éviter les pièges

- 1** Méfiez-vous des offres trop alléchantes. Prenez votre temps, n'agissez jamais dans l'urgence.
- 2** N'envoyez jamais vos coordonnées de cartes bancaires ou vos coupons de cartes prépayées par email.
- 3** N'expédiez jamais un colis avant que l'argent soit bien viré dans votre compte bancaire ou votre compte PayPal.
- 4** Soyez vigilants avec les demandes provenant de l'étranger quand vous ne disposez que d'un contact par email.
- 5** Recherchez l'email de votre interlocuteur sur un moteur de recherche pour vérifier son identité.
- 6** Quand vous publiez une petite annonce, masquez les informations qui pourraient être utilisées pour usurper votre identité.

Vous pensez être victime d'une escroquerie ?
Signalez votre cas sur internet-signalement.gouv.fr

Vous avez donné votre numéro de carte prépayée ?
Appelez le service client PCS Card : 01 80 96 19 61

Vous avez envoyé le colis au fraudeur ?
Bloquez le colis à la Poste en appelant le 36 31

En cas de doute sur un email PayPal
Transférez-le à spoof@paypal.fr

Vous avez repéré un site de phishing ?
Signalez-le sur www.phishing-initiative.com

Vous avez reçu une tentative d'escroquerie par mail ?
Appelez Info Escroqueries au 0811 02 02 17

Cette brochure est éditée par :



Le Centre Expert contre la Cybercriminalité Française est une association permettant aux services chargés de l'application de la loi, aux chercheurs et aux établissements d'enseignement de se rencontrer et d'échanger pour créer des projets qui contribuent à la formation, l'éducation et la recherche contre la cybercriminalité.

www.cecyl.fr



Signal Spam est une association à but non lucratif qui développe un réseau de confiance pour agir contre le Spam en proposant à l'internaute de signaler tout message qu'il considère être un spam. Elle regroupe des représentants de toutes les professions de l'e-mailing et participe activement aux groupes de travail et de réflexion pour lutter contre les abus sur les systèmes de messagerie et de communication dans le monde.



PayPal est la solution rapide et sécurisée pour payer et être payé sur Internet. Nous vous permettons d'envoyer de l'argent simplement, sans avoir besoin de communiquer vos informations bancaires, tout en étant protégé grâce au programme de protection des achats.

www.paypal.fr/stoparnaque